

Observatoire des migrations libyennes en Tunisie

Responsable : Karima DIRECHE

Chercheurs associés : Olivier PLIEZ, Mohamed KRIAA, Hassan BOUBAKRI, Lorena LANDO.

Partenaires institutionnels : Institut français de Libye, OIM, Faculté de Sousse,

Laboratoire Syfacte (Sfax), Goethe University of Francfort, Observatoire national des migrations (Tunis).

L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) de Tunis lance l'initiative d'un observatoire chargé d'étudier les flux migratoires en provenance de la Libye depuis la chute de Mouammar Kadhafi en octobre 2011. L'instabilité politique et les effets de la crise induits par la chute de l'ancien régime ont fait de la Tunisie, pays frontalier, le premier pays d'accueil pour les Libyens qui quittent temporairement ou définitivement le pays.

Selon le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la Tunisie aurait accueilli à la fin de l'année 2012 plus de 660.000 Libyens cherchant à se protéger de l'insécurité ou des violences liées à l'instabilité politique de leur pays. Ces arrivées massives se sont produites au moment même où la Tunisie vivait, elle-même, les grandes difficultés d'une transition politique et d'une dégradation préoccupante des conditions socio-économiques et d'une instabilité anxiogène.



© kapitalis.com

Les relations entre la Libye et la Tunisie sont anciennes et une longue tradition d'échanges commerciaux a entretenu une économie frontalière très

dynamique. On estime que 10 % de la population tunisienne vit des retombées du commerce transfrontalier entre les deux pays ; retombées visibles dans le Sud du pays ou des villes comme Ben Guerdane se sont développées et ont donné à cette économie de frontières une des relations commerciales les plus dynamiques de l'espace maghrébin. Cette vitalité vient compenser l'échec du processus d'intégration économique du Maghreb et fait de la Libye, le premier partenaire économique maghrébin de la Tunisie.

La situation de crise que vit actuellement la Libye et la confusion politique (deux parlements, deux gouvernements, une dizaine d'armées-milices rivales) ont ralenti considérablement la libre-circulation des marchandises et ne garantissent plus cette liberté de circulation pour les Tunisiens et les Libyens. Elles ont également favorisé le développement de la contrebande et du



© lemonde.fr.



© kapitalis.com

commerce parallèle ; activités grises qui, d'après les estimations d'une étude de la Banque mondiale de 2014, provoquent des pertes fiscales pour l'État tunisien évaluées à près d'un milliard et deux cent millions de dinars dont 500 millions de dinars en droits de douane. Les mobilités saisonnières des Libyens, vers la Tunisie, se sont transformées en séjours de longue durée sur une bonne partie du territoire tunisien. Pour les plus nantis d'entre eux, Tunis, Djerba, Sousse, Hammamet et Nabeul sont des lieux d'accueils privilégiés. À Tunis, les quartiers d'El Manar et d'Ennasr sont appelés la petite Tripoli tant la communauté libyenne y est concentrée. Sfax accueille les classes moyennes et on retrouve des groupes de

Libyens dans le Sud, de Gabès à Ras Jdir. Une communauté importante représentative de la société libyenne d'aujourd'hui (dans sa structure tribale, ses obédiences politiques, ses catégories sociales, ses clivages partisans) est inscrite dans le tissu social et économique tunisien ; cette installation est également favorisée par les dispositions de la convention bilatérale de 1973 relative au droit du travail, à l'exercice des professions et métiers, au droit d'établissement et au droit de circulation. Pourtant, aujourd'hui, aucune enquête sérieuse concernant ces nouvelles configurations migratoires n'a été menée et les éléments d'information dont nous disposons ne permettent aucune



© unhcr.fr

estimation statistique fiable et encore moins une sociologie des groupes de migrants installés. Les chiffres varient de 100.000 Libyens à un million et demi et laissent la porte ouverte aux spéculations les plus folles et aux représentations les plus stéréotypées.

Les catégories ont elles-mêmes changé ; le profil des migrants (mais le terme ne correspond pas vraiment dans le contexte tunisien), depuis 2014, s'est précarisé et répond à des critères de vulnérabilité économique et sociale. La mobilité vers la Tunisie, pour des raisons sécuritaires, est de plus en plus fréquente et répond de plus en plus à celle de réfugiés politiques mais qui ne dit pas son nom.

Les enquêtes lancées par l'Observatoire de l'IRMC s'inscrivent dans les méthodes de la sociologie des migrations. Entretiens directifs ou semi-directifs, questionnaires, observation participante sont à la base d'enquêtes de type qualitatif qui répondent à trois attentes :

- Interroger la dimension géostratégique de cette migration ;
- Identifier les capacités d'absorption de la société tunisienne : représentations, charges sociales et économiques, réseaux de solidarité ;
- Étudier les modalités d'intégration des migrants libyens.

Objectifs premiers :

- Etablir une typologie des migrants ;
- Estimation statistique à partir d'échantillons de personnes ;
- Identifier les lieux d'installation : Quelles formes d'organisations socio-spatiales ? Quelles logiques de solidarités ? ;
- Identifier les activités économiques.

Portes d'entrées :

- Les soins, les cliniques ;
- Les écoles privées ;
- Les entrepreneurs ;
- Les réseaux de solidarité.

Trois espaces d'enquêtes :

- le grand Tunis ;
- Sfax ;
- Mednine.